



DISPOSITIF RÉGIONAL DE SOUTIEN
aux politiques et aux interventions en
prévention & promotion de la santé
Hauts-de-France

Catalogue des formations et des sessions de découverte d'outils d'intervention

2019



Activités réalisées avec le soutien financier de



● Sommaire



● Préface	3
● Sessions de formation	7
– Initiation à la démarche de projets en prévention et promotion de la santé	10
– Méthodologie de projets en prévention et promotion de la santé	11
– Approfondissement à la définition d'un diagnostic	12
– Approfondissement à l'écriture d'objectifs	13
– Approfondissement à l'évaluation : de la définition des critères à la création d'outils	14
– Évaluer des projets en prévention et promotion de la santé	15
– Animation de groupes en prévention et promotion de la santé	16
– Comment aborder la santé avec des personnes en situation de précarité ?	17
● Sessions de découverte d'outils d'intervention	20
– Nutrition	21
– Santé affective et sexuelle	21
● Inscriptions	22
● Conditions générales	24

● Inscrivez-vous sur www.drs-hdf.org

● Préface

Le COREPS Nord-Pas-de-Calais et l'Ireps de Picardie ont créé en mars 2017 Promotion santé Hauts-de-France pour répondre aux besoins de promotion de la santé de la région. Promotion santé Hauts-de-France est porteur du Dispositif régional de soutien aux politiques et interventions en prévention et promotion de la santé des Hauts-de-France.

Les activités que nous vous proposons ont pour objectifs de :

- partager une culture commune en éducation et promotion de la santé dans une approche globale et positive de la santé ;
- vous accompagner dans l'élaboration de vos projets ;
- mutualiser les pratiques ;
- renforcer et actualiser vos connaissances, savoir-faire et savoir être ;
- favoriser les échanges interprofessionnels.

Ce catalogue propose **des formations et sessions de découverte d'outils d'intervention** ouvertes à tous, à des dates programmées, d'une à plusieurs journées.

● **La formation des professionnels est un droit**

Quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail, le (la) salarié(e) peut se former en tout ou partie pendant son temps de travail dans le cadre de différents dispositifs : plan de formation de l'entreprise, compte personnel de formation (CPF), validation des acquis de l'expérience (VAE), périodes de professionnalisation, etc. Les formations permettent l'adaptation et le développement des compétences des salariés.

● **Publics concernés**

Notre offre s'adresse aux acteurs des secteurs éducatif, sanitaire et social qu'ils soient associatifs, institutionnels mais aussi la population. Elle est destinée à tout acteur motivé et désirant consolider ses pratiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets ou souhaitant développer des actions en prévention et promotion de la santé.



● Méthodes pédagogiques

Nos formateurs sont attentifs à ce que le processus de formation :

- s'appuie sur l'expérience et les attentes des apprenants(es) en formation ;
- favorise l'expression de la personne en créant des conditions optimales de libre expression ;
- alterne des exercices de mises en situation et des temps de réflexion sur la pratique des apprenants(es) ;
- amène des apports théoriques sur le développement de projets en prévention et promotion de la santé au regard des thématiques de chaque formation, et en partant des savoirs, savoir-faire et savoir être des participants ;
- soit complété par des supports pédagogiques (support de formation, bibliographie/ sitographie...) et par le règlement intérieur du centre de formation remis à chaque apprenant(e) ;
- fasse l'objet d'une évaluation lors du dernier jour de formation et à distance de la session, par le biais d'auto-questionnaires complétés par les apprenants(es).

● Intervenants

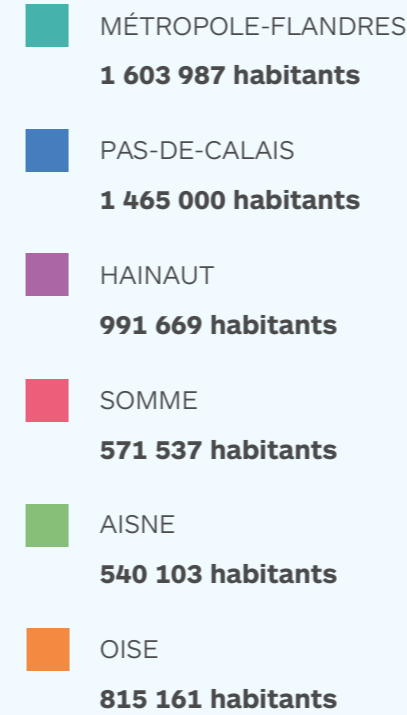
Les formations sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de formateurs expérimentés et spécialisés en prévention et promotion de la santé.

● Localisation

Chaque activité est territorialisée, tout en restant ouverte à tout acteur, agissant ou non sur ce territoire. Retrouvez ci-après la cartographie portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire en région Hauts-de-France.

- Aisne ;
- Hainaut ;
- Métropole-Flandres ;
- Oise ;
- Pas-de-Calais ;
- Somme.

Les lieux précis des activités seront communiqués par courriel aux personnes inscrites avec la confirmation d'inscription, dans les meilleurs délais et au plus tard huit à quinze jours avant le premier jour de la session.



Les six territoires de démocratie sanitaire région Hauts-de-France
Source : ARS HdF, service Observation et Études - déc. 2016



Sessions de formation



Initiation à la démarche de projets en prévention et promotion de la santé

3 sessions de 2 jours

Lens / Hénin — 3 et 4 juin 2019

Cambrai — 23 et 26 septembre 2019

Beauvais — 13 et 14 juin 2019



Méthodologie de projets en prévention et promotion de la santé

4 sessions de 3 jours

Boulogne-sur-mer — 3, 4 et 11 juin 2019

Douais — 23, 24 et 30 septembre 2019

Compiègne — 17, 18 et 20 juin 2019

Roye — 24, 26 et 27 septembre 2019



Approfondissement à la définition d'un diagnostic

2 sessions de 1 jour

Lille — 17 septembre 2019

Amiens — 8 octobre 2019



Approfondissement à l'écriture d'objectifs

2 sessions de 1 jour

Valenciennes — 30 septembre 2019

Amiens — 18 octobre 2019



Approfondissement à l'évaluation: de la définition des critères à la création d'outils

2 sessions de 2 jours

Béthune / Bruay — 14 et 15 octobre 2019

Amiens — 14 et 15 novembre 2019



Évaluer les projets en prévention et promotion de la santé

1 session de 3 jours

Maubeuge — 5, 7 et 14 novembre 2019



Animation de groupes en prévention et promotion de la santé

4 sessions de 3 jours

Valenciennes — 24 juin, 1^{er} et 2 juillet 2019

Arras — 3, 4 et 10 octobre 2019

Soissons — 4, 6 et 7 juin 2019

Amiens — 3, 5 et 6 décembre 2019



Comment aborder la santé avec des personnes en situation de précarité ?

2 sessions de 3 jours

Roubaix / Tourcoing — 19, 22 et 26 novembre 2019

Grandvilliers — 1er, 17 et 18 octobre 2019

Initiation à la démarche de projets en prévention et promotion de la santé

Vous avez une idée de projet en prévention et promotion de la santé ? Vous ne savez pas par quoi commencer ? Vous vous interrogez sur les conditions de réussite d'un projet en prévention et promotion de la santé ? Vous cherchez une méthodologie pour mettre en place votre projet quelles que soient sa thématique ou sa population ?

Ces deux journées de formation proposent une première approche de la démarche de projets en prévention et promotion de la santé et vous permettront d'acquérir les notions de base pour concevoir et mettre en place un projet de qualité.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- connaître les principaux concepts de la prévention et de la promotion de la santé ;
- identifier les différentes étapes de développement de projets ;
- reconnaître l'utilité de la participation du public dans la conception et la mise en œuvre d'un projet.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social qui débutent dans ce domaine et qui souhaitent appréhender les principes et les notions nécessaires pour concevoir un projet en prévention et promotion de la santé.

Durée de la formation : 2 jours

3 sessions de 2 jours

Lens / Hénin
3 et 4 juin

Cambrai
23 et 26 septembre

Beauvais
13 et 14 juin

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Hochart,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
shochart@corepsnpdc.org
Valérie Godet,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
valerie.godet@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Méthodologie de projets en prévention et promotion de la santé

Vous développez déjà un projet ou vous envisagez de le mettre en place ? Vous vous posez des questions sur le diagnostic, l'écriture des objectifs ou l'évaluation de votre projet ? Vous souhaiteriez revoir en détail ces étapes ? Vous cherchez des idées ou du soutien pour mettre en place votre projet quelles que soient sa thématique (alimentation, addictions, parentalité, vie sexuelle et affective, etc.) ou sa population (enfants, jeunes/jeunes adultes, seniors, publics spécifiques) ? Ces trois journées de formation proposent une première approche de la méthodologie de projets et vous permettront d'acquérir les notions essentielles en méthodologie de projets pour concevoir et mettre en place un projet de qualité.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- maîtriser l'ensemble de la démarche en méthodologie de projet en prévention et promotion de la santé et le contenu des différentes étapes la composant ;
- favoriser la participation du public dans la conception et la mise en œuvre d'un projet.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social et, développant déjà un projet en prévention et promotion de la santé ou ayant déjà assisté à une formation « Initiation à la démarche de projets en prévention et promotion de la santé ».

Conditions

- Avoir suivi une session « Initiation à la démarche de projets en prévention et promotion, de la santé » et/ou avoir des connaissances sur les étapes d'un projet.
- Avoir déjà rédigé ou participé à la mise en œuvre d'un projet.

Durée de la formation : 3 jours

4 sessions de 3 jours

Boulogne-sur-mer
3, 4 et 11 juin

Douais
23, 24 et 30 septembre

Compiègne
17, 18 et 20 juin

Roye
24, 26 et 27 septembre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Mathilde Dumont,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
mdumont@corepsnpdc.org
Sonia Caillaux,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
sonia.caillaux@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Approfondissement à la définition d'un diagnostic

Vous développez déjà un projet en PPS* et vous souhaitez définir au mieux votre étape de diagnostic ? Vous avez eu l'opportunité de mettre en pratique vos connaissances, mais des questions subsistent ? Vous souhaitez revoir une ou plusieurs notions qui restent à préciser ? Cette journée de formation propose un approfondissement de vos savoirs et savoir-faire à travers des exercices et cas concrets, à partir de votre projet ou de votre problématique.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- concevoir un diagnostic de projet en prévention et promotion de la santé ;
- choisir les outils de diagnostic adaptés à la mise en place d'un projet en prévention et promotion de la santé.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social, développant déjà un projet en prévention et promotion de la santé et souhaitant accroître son niveau de compétence sur l'étape de diagnostic.

Conditions

- Avoir suivi une session « Méthodologie de projets en prévention et promotion de la santé », et/ou avoir une connaissance avancée des étapes d'un projet.
- Avoir déjà rédigé ou participé à la mise en œuvre d'un projet.

Durée de la formation : 1 jour

2 sessions de 1 jour

Lille
17 septembre

Amiens
8 octobre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Hochart,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
shochart@corepsnpdc.org
Sonia Caillaux,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
sonia.caillaux@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Approfondissement à l'écriture d'objectifs

Vous développez déjà un projet en PPS et vous souhaitez mieux rédiger vos objectifs ? Vous avez eu l'opportunité de mettre en pratique vos connaissances, mais des questions subsistent ? Vous souhaitez revoir une ou plusieurs notions qui restent à préciser ? Cette journée de formation propose un approfondissement de vos savoirs et savoir-faire à travers des exercices et cas concrets, à partir de votre projet ou de votre problématique.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- Rédiger des objectifs pertinents, cohérents, acceptables et évaluables en prévention et promotion de la santé.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social, développant déjà un projet en prévention et promotion de la santé et souhaitant accroître son niveau de compétence sur la rédaction des objectifs.

Conditions

- Avoir suivi une session « Méthodologie de projets en prévention et promotion de la santé », et/ou avoir une connaissance avancée des étapes d'un projet
- Avoir déjà rédigé ou participé à la mise en œuvre d'un projet.

Durée de la formation : 1 jour

2 sessions de 1 jour

Valenciennes
30 septembre

Amiens
18 octobre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Caudron,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
scaudron@corepsnpdc.org
Sonia Caillaux,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
sonia.caillaux@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Approfondissement à l'évaluation : de la définition des critères à la création d'outils

Vous développez déjà un projet et vous l'évaluez, ou vous avez déjà participé à une formation «Évaluer un projet en prévention et promotion de la santé»? Vous avez eu l'opportunité de mettre en pratique vos connaissances, mais des questions subsistent? Vous souhaitez revoir une ou plusieurs notions encore abstraites à l'heure actuelle? Ces deux journées de formation proposent un approfondissement de vos savoirs et savoir-faire à travers des exercices et cas concrets, à partir de votre projet ou de votre problématique.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- connaître les principales étapes de l'évaluation ;
- savoir identifier et construire les méthodes et outils d'évaluation les plus appropriés à son projet en prévention et promotion de la santé.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social, développant déjà un projet en prévention et promotion de la santé et qui souhaitent accroître leur niveau de compétence sur l'étape de l'évaluation.

Conditions

- Avoir suivi une session évaluation de projet, et / ou avoir une connaissance avancée de cette étape.
- Avoir déjà rédigé ou participé à la mise en œuvre d'un projet.
- Avoir suivi une session « Méthodologie de projets en prévention et promotion de la santé ».

Durée de la formation : 2 jours

2 sessions de 2 jours

Béthune / Bruay
14 et 15 octobre

Amiens
14 et 15 novembre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Caudron,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
scaudron@corepsnpsc.org
Valérie Godet,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
valerie.godet@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Évaluer des projets en prévention et promotion de la santé

L'évaluation de projets est une démarche incontournable. Des questions subsistent : pour qui évaluer ? pourquoi évaluer son projet et que faut-il évaluer ? quels sont les enjeux de l'évaluation en prévention et promotion de la santé ? Ces trois journées de formation vous proposent un focus sur l'évaluation d'un projet en prévention et promotion de la santé.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- situer la place de l'évaluation dans la démarche de projet ;
- appréhender les différents types d'évaluation et identifier les outils d'évaluation ;
- formuler des critères et indicateurs de l'évaluation ;
- concevoir un protocole et rapport d'évaluation.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social souhaitant accroître leur niveau de compétences en matière d'évaluation. Les acteurs ayant participé aux journées d'échanges de pratiques « Actions locales vers les dépistages organisés des cancers » sur le territoire du Maubeugeois seront accueillis en priorité.

Durée de la formation : 3 jours

1 session de 3 jours

Maubeuge
5, 7 et 14 novembre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Caudron,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
scaudron@corepsnpsc.org
Sonia Caillaux,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
sonia.caillaux@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Animation de groupes en prévention et promotion de la santé

L'animation de groupe demande une maîtrise des techniques d'animation et de gestion de groupe. Quelles sont les techniques d'animation et comment les mettre en œuvre ? Comment mettre en place une dynamique de groupe et favoriser les échanges ?

Ces trois journées de formation vous proposent une première approche de l'animation de groupe en prévention et promotion de la santé. Elles vous permettront de mieux connaître le rôle et la posture d'un animateur en PPS, mais aussi de découvrir et de vous approprier différentes techniques d'animation.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- questionner la place, les atouts et les limites du professionnel souhaitant animer des groupes en éducation et promotion de la santé ;
- connaître les différentes étapes de construction et de suivi d'une animation de groupe ;
- développer une posture d'animateur en PPS (être à l'écoute, reformuler, poser un cadre favorisant l'échange entre les participants dans le respect de chacun) ;
- adapter l'animation aux spécificités du public, du cadre et des moyens de l'intervention.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social et en particulier ceux souhaitant appréhender les notions de base pour animer un groupe en prévention et promotion de la santé.

Conditions

Aucun pré-requis.

Durée de la formation : 2 jours

4 sessions de 3 jours

Valenciennes
24 juin, 1er et 2 juillet

Arras
3, 4 et 10 octobre

Soissons
4, 6, 7 juin

Amiens
3, 5, 6 décembre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Hochart,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
shochart@corepsnpsc.org
Sonia Caillaux,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 00
sonia.caillaux@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne

Comment aborder la santé avec des personnes en situation de précarité ?

De nombreux acteurs professionnels et bénévoles font part de leurs difficultés pour aborder certaines questions de santé avec les personnes qu'elles accompagnent. Certains sujets peuvent être délicats et les interventions menées peuvent être contre-productives... Comment aborder la santé avec des personnes en situation de précarité, pour qui la santé ne paraît pas être une priorité ? Quelle posture adopter ? Quelles sont les stratégies à privilégier ?

Ces trois journées de formation vous permettront de cerner les liens entre santé et précarité, d'identifier des leviers afin d'aborder la santé avec ces personnes, et de connaître et partager des expériences de projets en faveur de la santé des personnes en situation de précarité.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants(es) seront en capacité de :

- connaître et comprendre le concept et les valeurs de la promotion de la santé et de précarité ;
- questionner la place, la posture, les atouts et les limites des professionnels souhaitant aborder la santé des personnes en situation de précarité ;
- identifier les méthodes pour aborder la thématique de la santé avec des personnes en situation de précarité.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social.

Durée de la formation : 3 jours

2 sessions de 3 jours

Roubaix / Tourcoing
19, 22 et 26 novembre

Grandvilliers
1^{er}, 17, 18 octobre

Les inscriptions sont possibles au plus tard huit jours avant le premier jour de la session.



Une question sur le contenu pédagogique ?

Stéphanie Caudron,
COREPS Nord-Pas-de-Calais
tél. : 03 21 71 34 44
scaudron@corepsnpsc.org
Valérie Godet,
Ireps de Picardie
tél. : 03 22 71 78 05
valerie.godet@ireps-picardie.fr



Inscription en ligne



Sessions de découverte d'outils d'intervention

Ces sessions permettent aux participants de connaître les ressources d'intervention au service de la qualité de leurs actions et s'intègrent à des dynamiques de territoires. Les participants pourront y découvrir une sélection d'outils sur la thématique proposée. Outre le fait de connaître et tester de nouveaux outils, les acteurs bénéficieront de conseils quant à leurs utilisations et à leurs animations. Ils pourront également mener une réflexion sur la place de l'outil dans un projet de prévention et de promotion de santé.

Objectifs

Les sessions de découverte d'outils d'intervention ont pour objectifs de permettre aux participants :

- d'échanger sur leurs pratiques d'outils d'intervention ;
- d'échanger sur la posture de l'animateur ;
- de découvrir un ensemble d'outils permettant d'aborder la thématique ou de savoir les utiliser ;
- d'optimiser la qualité de leurs interventions ;
- de conforter leurs compétences pédagogiques.

Qui est concerné ?

Les professionnels ou bénévoles des secteurs éducatif, sanitaire et social et, en particulier, les participants aux formations mises en œuvre par le Dispositif Régional de Santé. Seront considérés comme prioritairement inscrits les participants à ces formations.



Inscriptions en ligne aux sessions de découverte d'outils



Sessions « Nutrition »

Contenu pédagogique

Mathieu Gély, COREPS Nord-Pas-de-Calais

tél. : 03 21 71 07 08

mgely@corepsnpsc.org

Sonia Caillaux, Ireps de Picardie

tél. : 03 22 71 78 00

sonia.caillaux@ireps-picardie.fr

Ham – 13 juin

Boulonnais – 25 juin

Arrageois
19 septembre

Douais
28 novembre



Sessions « Santé affective et sexuelle »

Contenu pédagogique

Mathilde Dumont, COREPS Nord-Pas-de-Calais

tél. : 03 21 71 07 08

mdumont@corepsnpsc.org

Sonia Caillaux, Ireps de Picardie

tél. : 03 22 71 78 00

sonia.caillaux@ireps-picardie.fr

Lille – 27 juin

Valenciennois
3 octobre

Béthune / Bruay
14 novembre

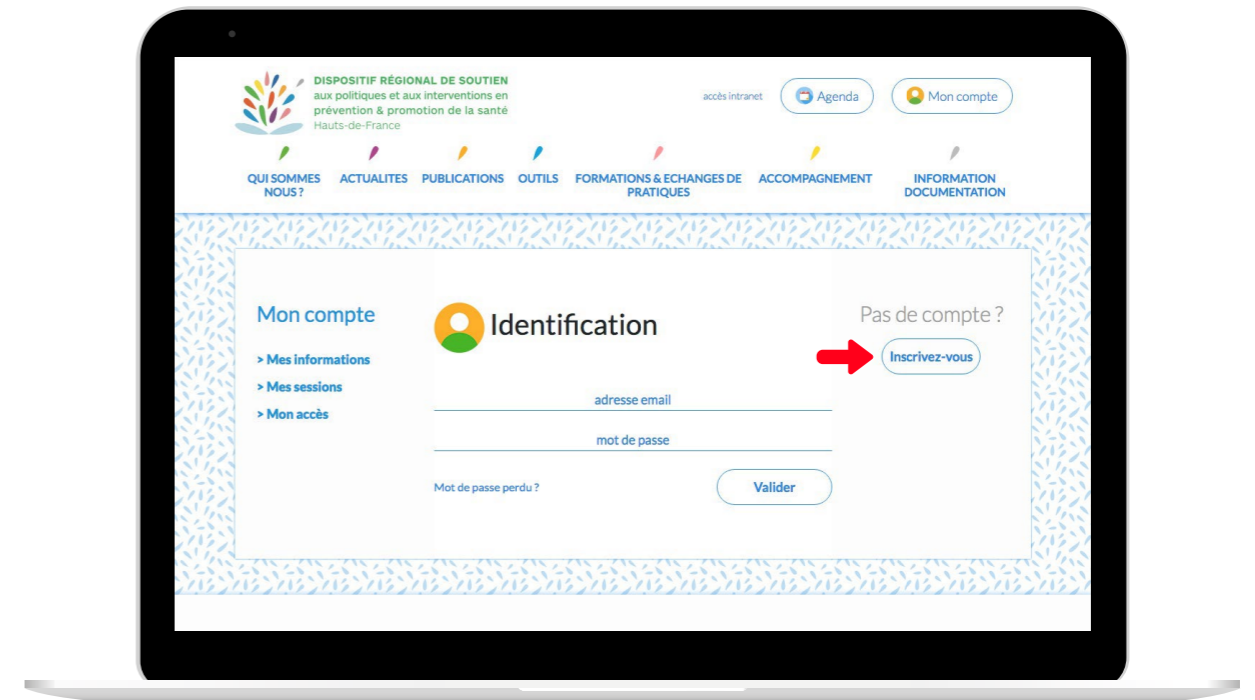
Compiègne
22 octobre

Inscriptions



Les inscriptions aux activités s'effectuent directement et uniquement sur le site : www.drs-hdf.org

- Une fois sur le site, il est impératif de vous créer un compte personnel, qui centralisera vos informations et inscriptions aux activités.
- Pour vous inscrire à l'une des sessions, il suffit de la sélectionner et de cliquer sur «inscrivez-vous».
- Remplissez ensuite le formulaire présenté à l'écran en veillant à sélectionner la bonne date dans le menu déroulant, puis enregistrez.
- L'activité à laquelle vous venez de vous inscrire apparaît alors dans la catégorie «mes sessions» de votre compte personnel.



- En parallèle vous recevrez automatiquement un mail vous informant de la prise en compte de votre inscription.
- La clôture des inscriptions se fait huit jours avant le premier jour de l'activité.
- Huit à quinze jours avant le début de l'activité, vous recevrez une confirmation définitive d'inscription par mail précisant le lieu et les horaires, accompagnée du règlement intérieur du centre de formation et du relevé de vos besoins et attentes.
- À noter qu'il est possible de s'inscrire à plusieurs formations.
- Plusieurs personnes d'une même structure peuvent s'inscrire à une même session. Néanmoins, il pourra être demandé de réduire ce nombre par structure en fonction du nombre total d'inscrits.



Un problème relatif à l'inscription via le site ?

Raphaël Grossot, chargé de communication

raphael.grossot@ireps-picardie.fr

Tél : 03 22 71 78 11

● Conditions générales

● Coût

Les formations et sessions de découverte d'outils d'intervention sont gratuites pour les apprenants(es). Les frais de transport, d'hébergement et de repas restent à la charge de chaque apprenant(e).

● Annulation

Par l'apprenant(e): toute annulation sera faite dans les meilleurs délais afin de favoriser l'inscription d'une autre personne. Promotion santé Hauts-de-France se réserve le droit d'annuler la formation ou session de découverte d'outils d'intervention si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, ou en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les personnes inscrites seront alors informées par mail huit jours avant le premier jour de la formation concernée. Aucun dédommagement ne sera dû.

● Attestation

À l'issue des activités, une attestation individuelle sera remise à chaque apprenant(e).

Retrouvez ce catalogue régulièrement actualisé sur :

www.drs-hdf.org



COREPS Nord-Pas-de-Calais
3 rue des Agaches
BP 80505 62008 ARRAS CEDEX
Tél. : 03 21 71 34 44
contact@corepsnpdc.org
www.coreps.npdc.fnes.fr

Ireps de Picardie
67, rue de Poulainville
80 080 AMIENS
Tél. : 03 22 71 78 00
ireps@ireps-picardie.fr
www.ireps-picardie.fr